

Bonjour,

Je ne serai pas en mesure de me présenter aux séances d'audition, mais en ma qualité de présidente de Guidatour, agence de guides touristiques établie à Montréal depuis plus de 33 ans, je tenais à vous transmettre cette lettre envoyée en mars dernier à la mairesse Plante, à monsieur Ferrandez et au directeur général de la Ville de Montréal. Celle-ci résume encore notre position à ce jour, soit l'importance de garder la circulation ouverte aux autocars de touristes et, idéalement, pour tout type de véhicule ayant à son bord un guide professionnel certifié. Cette lettre a été présentée conjointement avec d'autres importants partenaires de l'industrie, comme vous le constaterez.

Merci beaucoup et veuillez recevoir mes meilleures salutations.

Angèle Vermette, présidente
Guidatour

Montréal, le 6 mars 2018

Objet : Fermeture de la voie Camillien-Houde

Madame la Mairesse,

C'est avec une réelle appréhension que nous avons pris connaissance du projet pilote de votre administration visant à fermer la voie de transit reliant les deux versants du mont Royal dès ce printemps.

Nous avons reçu différents sons de cloches à propos des éventuelles modalités entourant la fermeture du chemin Camillien-Houde et nous joignons aujourd'hui nos voix pour vous souligner l'importance accrue, pour l'industrie touristique, de garantir l'ouverture complète de la voie aux autobus de touristes.

D'abord, afin de vous mettre en contexte, sachez que le circuit type prévoit habituellement l'arrivée des autocars à partir de l'ouest, avec un premier arrêt au Lac aux Castors, pour ensuite se poursuivre en direction est, avec un second arrêt au belvédère Kondiaronk.

Si le projet de loi vise principalement à réduire la circulation de transit et à assurer la sécurité des piétons et cyclistes, cette situation ne concerne pas les autocars touristiques qui, eux, roulent normalement en bas de la limite maximale permise pour permettre aux visiteurs de découvrir spécifiquement les beautés du parc du Mont-Royal.

Aussi, le mont Royal, un emblème de Montréal, est un des attraits les plus visités et des points de vue les plus appréciés lors des tours de ville. En ce sens, il serait très regrettable d'en réduire et d'en compliquer l'accès pour les touristes. Une telle décision ferait en sorte que les visiteurs verraient nettement moins de ce joyau montréalais, parce qu'ils n'auraient jamais le temps de le contourner pour contempler ses deux versants à partir de l'est et de l'ouest.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que pour énormément de touristes en voyage de groupe, le tour de ville d'une durée de deux à trois heures représente généralement leur seul moment pour visiter Montréal; ils ne disposent souvent pas de temps supplémentaire afin de poursuivre l'exploration de la montagne par eux-mêmes.

Pour toutes ces raisons, nous vous réitérons l'importance indéniable de conserver l'accès aux autocars touristiques, voire même aux visiteurs ayant un guide professionnel à bord de d'autres types de véhicule, soit des minibus ou des limousines par exemple.

En terminant, nous espérons que vous recevrez favorablement notre demande et nous vous prions de recevoir, Madame la Mairesse, nos salutations les plus distinguées.

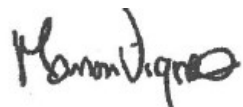
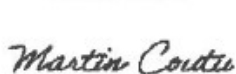
Martin Coutu

Danielle Crête

Marc Metenier

Angèle Vermette

Manon Vigneux



Président,
APGT Montréal

Présidente,
VDM Global

Directeur,
Jonview Canada
pour le Québec

Présidente,
Guidatour

Présidente,
Destinations
North America